

L'ECHO DES VIADUCS



*Un succès pour
la biennale de la Roche
et son magnifique
spectacle pyrotechnique !*

SAINT SYMPHORIEN DE LAY

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES N° 12
Octobre 2015

COMMISSION VOIRIE / PRÉVENTION INFRASTRUCTURES

Une nouvelle vie pour les Mansardes !

C'est en voisin que
Philippe Laurent (natif

des Sauvages), créateur de la compagnie « Dychka & Cie », devient locataire de la maison. Il se demande si sa collection de plus de 350 marionnettes aura suffisamment d'espace pour s'y sentir bien à l'aise !

Philippe Laurent est comédien et participe chaque année au festival d'Avignon. Par ailleurs, il organise des animations de rue et des spectacles de marionnettes.

A la maison des mansardes, il a pour projet de lancer un atelier de création de marionnettes et une exposition de sa collection. Ce sera aussi un lieu de répétition pour les acteurs. La compagnie participera à l'animation du village en apportant son concours au CCAS et activités périscolaires, ainsi qu'en organisant des spectacles pour les écoles.

Du 21 au 24 décembre 2015 de 14h à 18h, Dychka & Compagnie accueillera gratuitement les habitants de la commune pour découvrir en exclusivité « la collection Pavaly ou une vie de marionnettiste » : plus de 200 marionnettes de tous les pays, des castelets (petits théâtres de marionnettes) et des objets issus de la collection personnelle de Gilbert et Geneviève, marionnettistes renommés et dignes héritiers de Laurent Mourguet, le créateur de Guignol.



EDITORIAL

Notre village reste en pleine expansion. Les friches disparaissent et Plein Jour revit. Deux nouveaux lotissements, la future salle des fêtes, et une vie économique dynamique, sont autant de projets pour le développement de notre commune.

De plus, les artifices de la Biennale reflètent bien une vie communale et associative réussie.

C'est pourquoi je m'interroge aujourd'hui sur l'opportunité immédiate de rejoindre une agglomération importante, telle que nous le suggèrent les services de l'état dans le cadre de la réforme territoriale.

Comme beaucoup d'élus ruraux, tant à la COPLER que chez nos voisins, je préfère qu'un euro prélevé sur le territoire soit reversé localement pour l'intérêt général de nos concitoyens. C'est avec responsabilité qu'il nous faut gérer aujourd'hui nos budgets pour faire face aux restrictions budgétaires.

N'oublions pas que la proximité de nos services reste essentielle (services à la population, déchets, voirie, bâtiments ...), ainsi que celle de vos élus pour l'écoute et la disponibilité, facteurs de réussite de la ruralité.

Le Maire, Pierre COLOMBAT

Aménagements et travaux communaux

Local Technique

D'importants travaux ont été réalisés dans le bâtiment voirie communale. Le petit atelier de maintenance a été transféré et agrandi pour permettre l'entretien du matériel dans de meilleures conditions. Ce transfert a permis d'aménager un local pour le personnel communal (WC, douche, vestiaires, coin repas...). Tous les travaux, hormis ceux de plomberie et d'électricité, ont été réalisés par le personnel communal qui apprécie dorénavant ces installations confortables.

Voirie

Dans la continuité de la construction de la résidence « Ondine », la Commune a réalisé l'aménagement de la Placette et de la Rue de l'Amicale. Les massifs seront réalisés à l'automne par le personnel voirie.

En ce qui concerne la voirie communale, les chemins de Thélis (+ La Voisinée) et des Terrasses ont été réalisés en enrobée début septembre (à noter que ces travaux sont subventionnés à 35 % par le Département).

D'autres petits aménagements sont en cours de réalisation :

- un arrêt minute devant la pharmacie
- la pose d'une chicane piétonne dans le Chemin des Creuses (pour limiter le passage des motos, des quads...),
- la réorganisation à venir du marché du jeudi qui s'agrandit au fil des saisons,
- l'amélioration des points de ramassage et de desserte scolaire pour des raisons de sécurité.

Eglise

Depuis le début de l'année, des travaux ont été réalisés à l'Eglise notamment suite à d'importantes infiltrations d'eau sur une voûte. Ils s'accompagnent également de l'aménagement d'un local fleurs dans une ancienne sacristie. Ces travaux bénéficient en partie d'une subvention du Conseil Départemental et de l'État.



Une kermesse pour les anciens

Le 31 août avait lieu la kermesse de la Maison de Retraite. Cette fête dont le moment fort fut un repas dans le parc, a réuni environ 220 personnes : résidents et leurs familles, personnel de la Maison de Retraite, bénévoles du comité d'Animation et amis.

Cette participation active montre tout l'attachement et l'amitié portés aux résidents et le soutien aux bénévoles qui tout au long de l'année donnent de leur temps et leur apportent du réconfort.

Nous avons pu apprécier la prestation des Trompes de Chasse de l'Echo du Gand au moment de l'apéritif et ensuite tout l'après-midi l'orgue de barbarie qui accompagnait les chansons interprétées par les participants ainsi que tous les stands de la kermesse bien achalandés.

Vraiment cette journée fut réussie, un MERCI aux organisateurs se lisait sur le visage des personnes âgées. BRAVO à tous.



Quartier Plein Jour : ca y est « on dîne ! »

Au sein du nouveau quartier « Plein Jour », la Résidence « Ondine » est fonctionnelle depuis début octobre avec 12 logements adaptés pour seniors et composée de 3 T3 - 6 T2 et 3 T1. Loire Habitat (bailleur social) finance ce beau projet en partenariat avec la Mairie et l'ADMR.

D'ailleurs, la Maison des Services ADMR prend place au rez-de-chaussée de ce bâtiment qui regroupe les 3 associations :

- SSIAD (Soins Infirmiers),
- Aide aux familles et garde d'enfants
- Aide aux personnes âgées et handicapées.

Une salle au sein de cette Maison des Services est gérée par l'ADMR ; elle pourra offrir aux résidents de l'immeuble une animation mensuelle et la possibilité de profiter de cet espace pour des moments conviviaux ou de réception selon un planning pré-établi.

L'inauguration de l'immeuble est prévue début 2016.





Jardins Partagés

Cette année, 12 parcelles sont à la disposition des habitants de la commune ayant préalablement fait une demande en Mairie.

Une parcelle est exploitée par l'association du Téléthon pour produire des légumes destinés à leurs manifestations.

Une participation des usagers sous forme de dons a été reversée au CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales).

Bien sûr, l'été chaud et sec n'a pas permis une grosse récolte. Une fois n'est pas coutume, espérons que l'année prochaine sera plus favorable.

Et, nous restons à votre disposition si vous souhaitez jardiner !

La compétence Petite-enfance rejoint la COPLER

Dans un objectif de mutualisation, d'optimisation des services et du partage financier avec les autres communes, la compétence petite enfance (crèche...) vient d'être transférée à la COPLER par un vote majoritaire des communes.

Quoi de neuf dans nos écoles ?

■ École publique

Pour cette rentrée 2015/2016, l'école publique compte 166 élèves répartis dans 7 classes.

De nombreux projets seront menés au cours de l'année :

- Toutes les classes participeront à 3 ou 4 rencontres sportives (USEP) avec d'autres classes du canton.
- Cinq classes (de la GS au CM 2) bénéficieront de l'intervention d'un animateur sportif de l'ASAJ (7 h / classe) tout au long de l'année. Ce projet sera co-financé par la Commune et le sou des écoles.
- Toutes les classes assisteront au moins à un voire deux spectacles culturels (théâtre, marionnettes, ...)
- Un projet d'échanges par internet entre une école rurale au Maroc et les deux classes de CM démarrera au cours du 1^{er} trimestre.
- Les deux classes de CM participeront également à un prix littéraire organisé par la bibliothèque municipale et la médiathèque de Neulise.
- De plus, une ou plusieurs classes participeront à « scoladanse » (avec intervention d'une chorégraphe professionnelle) pour se produire sur la scène du théâtre de Roanne .

Tous ces projets sont financés en grande partie par le Sou des écoles, très dynamique, qui organise de nombreuses manifestations, au cours de l'année.



■ École privée

L'école Notre Dame compte trois classes : maternelle, CP/CE1 et CE2/CM1/CM2. Les élèves peuvent être accueillis dès l'âge de 2 ans de 7h à 11h30 et de 13h15 à 17h45 (4 j / semaine)

Cette année, une heure par semaine a été ajoutée afin d'avoir un temps spécifique pour l'enseignement à la culture chrétienne. Cela a permis de visiter l'église du village avec le prêtre de la paroisse. D'autres projets sont prévus pour cette année scolaire :

- Atelier lecture sur le thème du loup à la bibliothèque du village (maternelle)
- Atelier recyclage, cuisine, chants, loto avec les résidents de la maison de retraite du village (toutes les classes)
- Atelier cuisine et carnaval avec les enfants de la crèche du village (maternelle)
- Atelier musique pour toutes les classes
- Sortie culturelle au musée (classe de CP/CE1)
- Projet équestre au centre équestre de Thélis (maternelle)

Un projet natation ainsi que différents voyages scolaires sont en réflexion. La réalisation de tous ces projets est possible grâce à l'implication de parents dynamiques lors de nos différentes manifestations et grâce à la Commune.



COMMISSION ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT URBANISME

Objectif «0 phytos», la commune s'engage !

La commune a revu cette année sa stratégie de désherbage afin de diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires et ainsi envisager à terme la suppression des pesticides. Effectivement, ceux-ci sont reconnus pour être à l'origine de nombreuses maladies graves (cancers etc.).

Un travail a été réalisé avec les agents communaux qui sont bien conscients des dangers liés à l'utilisation des produits phytosanitaires tant pour les personnes que pour l'environnement. Deux agents ont réalisé leur stage Certiphyto Applicateur et sont donc en mesure de pouvoir appliquer les désherbants chimiques.

Résultat : 50 % de réduction des produits utilisés et 50 % des surfaces non traitées chimiquement.

La stratégie mise en œuvre en 2015 a été élaborée à partir des pratiques en place, et a fait émerger deux orientations :

1 : Arrêter le désherbage chimique sur les zones « peu sensibles » au regard de la population (chemins descendant à la Roche et allant vers Gallin, parking de la Roche...)

2 : Diminuer les doses et utiliser des produits ciblés plutôt que du désherbant total

Le plus difficile reste que l'ensemble de nos concitoyens acceptent qu'il y ait un peu plus d'herbe sur nos trottoirs.



De la reprise côté entreprises

Concernant l'activité économique de notre village, vous trouverez ci-dessous les principales informations depuis le dernier bulletin :

La reprise de l'auto-école par un jeune du cru en la personne de Clément DE HENNEZEL. Bravo à Clément d'avoir assuré la continuité de l'activité au village et joyeuse retraite bien méritée à Mr VALETTE, qui a formé bon nombre de Symphorinois(es) à la conduite.

Yves GUILLERMIN assure la continuité des activités GUILLERMIN suite à la retraite progressive et bien méritée de son frère Christian.

L'agrandissement d'INTERMARCHE permet de proposer une plus large gamme de produits.

Le projet d'agrandissement de l'entreprise FAVRICHON qui prend du retard pour des raisons administratives. Cette entreprise historique est fortement impliquée au village et la Municipalité tient encore à la remercier pour ses emplois et son soutien aux associations.

Une nouvelle entreprise K3D (professionnel dans la lutte anti-nuisibles - vente par correspondance) s'est installée dans la zone Lafayette en lieu et place du magasin Carré Vert. Nous remercions Mr SANIGOU pour sa confiance donnée au village et nous souhaitons une excellente continuation vers de nouveaux projets à Mme Danielle DEVILLAINE.

Envie de s'installer au village ?

Notre village est en constante progression et l'objectif est bien de garder l'accès à la construction dans notre belle campagne.

2 lotissements sont en cours de réalisation de :

- un à l'Est de la commune avec 13 lots (La Mazelière)
- un à l'Ouest de la commune avec 21 lots (Villonez)

Pour plus de renseignements ou même l'acquisition d'une parcelle, voici les coordonnées téléphoniques des lotisseurs :

La Mazelière : 06.07.88.52.99 - Le Tacot : 06.89.94.56.43

Du nouveau pour l'urbanisme : du POS au PLUi

La commune de Saint Symphorien est dotée d'un plan d'occupation des sols (POS) en matière d'urbanisme, depuis plusieurs années. La loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) du 24 mars 2014 prévoit que les POS non transformés en PLU (Plan Local d'Urbanisme) au 31 décembre 2015 deviennent caducs avec application du règlement national d'urbanisme (RNU). Le présent règlement apporte des contraintes importantes en termes de droits à construire et ne constitue pas pour le dynamisme de notre commune, un outil adéquat.

Aussi, suite aux réflexions menées à l'échelle communale et intercommunale, le conseil municipal a décidé de transférer la compétence urbanisme à la COPLER, sachant que les permis resteront signés par le Maire. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette compétence, notre intercommunalité va élaborer en étroite collaboration et concertation avec les communes un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Cet outil d'aménagement et de gestion du territoire permettra d'être en cohérence avec le projet de territoire élaboré à l'échelle des communautés de communes rurales de Loire Centre.





Le projet du mandat : la salle des fêtes pour 2017 !!!

Le projet se concrétise et la nouvelle salle des fêtes sera bien à votre disposition en 2017 !

Après l'appel aux architectes qui a engendré plus d'une trentaine de candidatures, puis le concours d'esquisses entre les 3 architectes retenus sur dossier, l'entreprise Fabriques Architectures Paysages domiciliée à Vernand sur la commune de Fourneaux, a été retenue pour mener à bien ce projet de construction et d'intégration paysagère. L'enjeu est bien de créer un véritable complexe ou « Équipement Rural d'Animation » sur le site de l'ancienne gare en rattachant la nouvelle construction sur les façades Est et Nord de la salle des sports.

L'équipe en charge du projet au niveau de la commune a souhaité impliquer le plus tôt possible les associations ainsi que les riverains, afin que le complexe soit réalisé suivant le meilleur compromis pour chacun.



Les quelques chiffres ou dates que nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer sont :

- Surface totale au sol : 770 m² (reprise de la façade Nord et accueil de la salle des sports)
- Superficie de la salle principale : 360 m²
- Capacité d'accueil de la salle des fêtes : plus de 300 personnes
- Dépôt du permis de construire : novembre 15
- Lancement des travaux : juin 16
- Inauguration du complexe : mai 17
- Coût objectif de l'opération : 800 000 €

La réflexion sur un projet d'aménagement global de la zone est en cours également pour améliorer la desserte de ce complexe à partir du centre du village, par la création d'un chemin piétonnier des jardins de la tête Noire jusqu'au complexe.

Comme évoqué lors du précédent bulletin, la municipalité se tient bien évidemment à votre disposition pour toute question relative à ce projet.

On s'est mouillé pour la piscine

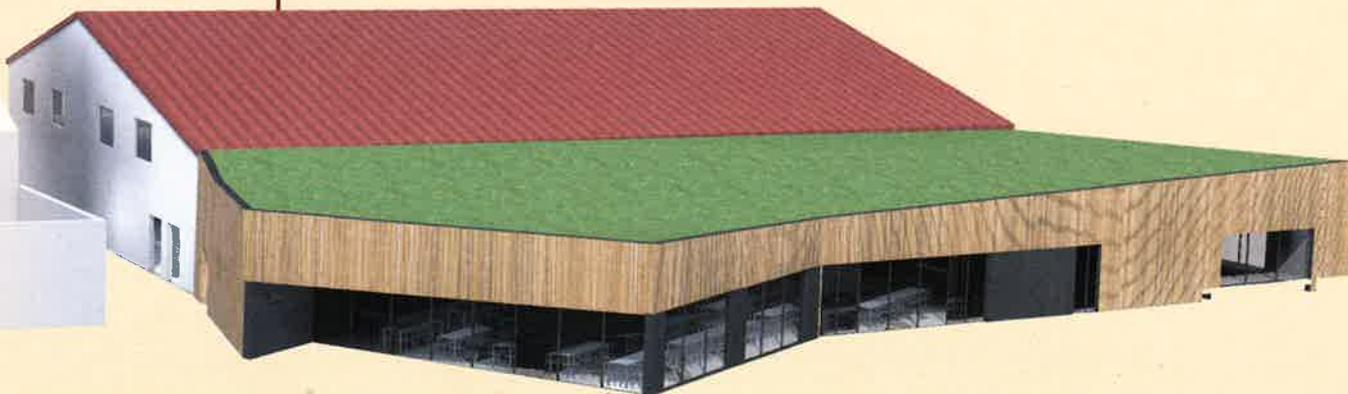
Finalement et malgré une infrastructure vieillissante, la piscine a pu ouvrir cette année grâce à des travaux importants, de l'ordre de 6000 €.

Avec l'été caniculaire de cette année, ce choix fut confirmé par une excellente fréquentation (plus de 5000 entrées payantes).

Téléthon

Téléthon 2015 : à vos agendas !

L'association « 3 Communes pour l'Espoir » (Lay / Neaux et Saint-Symphorien de Lay) prépare sa manifestation qui se déroulera le 28 novembre 2015 avec vente de bougies, marche et un repas à la salle des fêtes de Neaux.





La manifestation 2015 : la Biennale de la Roche !

Lors de la fête des classes 2014, un petit groupe de personnes réunies au vin d'honneur, a émis l'idée de relancer la fameuse fête de l'étang de la Roche. Après quelques réunions, l'association la Biennale de la Roche a été créée et plusieurs représentants des associations locales se sont engagés autour d'Olivier PARDON, président de cette nouvelle association pour relever le défi d'organiser une grande manifestation au sein du village.

Renouer avec la dynamique des grandes fêtes symphorinoises en essayant de mobiliser les acteurs associatifs de la commune, tel était le défi à relever. Le Conseil Municipal a dès le début manifesté son intérêt et accordé son soutien pour l'organisation de cette fête. Rendez-vous était pris pour le 4 juillet, jour de canicule, pour enflammer le viaduc et rassembler les Symphorinois autour d'un repas géant avec plus de 1300 repas servis.

La mobilisation de nos associations locales est à souligner, tant pour leur participation au forum des associations organisé l'après-midi que pour le coup de main donné à l'organisation. Plus de 80 bénévoles se sont engagés pour une fête réussie qui a rassemblé presque 5000 personnes pour l'événement majeur de la soirée, le spectacle Sons et Lumières.

Le tissu associatif de notre commune révèle bien le dynamisme qui anime encore notre milieu rural et nous ne pouvons que remercier nos associations et particulièrement celles et ceux qui s'engagent au quotidien pour les faire fonctionner.

Cette fête ne pouvait s'organiser sans moyens, et la majorité des artisans, commerçants et entreprises de la commune ou des alentours ont aussi apporté leur soutien financier ou matériel.

Les membres de l'association la Biennale de la Roche ont fait un bilan de cette première manifestation et se sont déjà donné rendez-vous pour préparer et construire la prochaine édition qui aura lieu en 2017. Merci à tous les acteurs et spectateurs de cette journée inoubliable de 2015.



Un super sol pour la salle de sport

Après plus de 40 ans de bons et loyaux services, le sol de la salle des sports méritait d'être rénové pour offrir aux utilisateurs sportifs ou autres un meilleur confort. Après consultation et négociation, la Municipalité a retenu l'entreprise Mondo qui présentait l'offre avec le meilleur rapport qualité prix pour un montant de 59 000€ HT. Le projet bénéficie d'une subvention de la part du Conseil Départemental à hauteur de 21 000 €.

Le nouveau revêtement est un caoutchouc naturel posé sur une construction bois intégrant une couche amortissante. Le chantier a été parfaitement réalisé par l'entreprise Mondo au cours des vacances scolaires de février 2015 et s'est terminé sans aucun retard. Le revêtement est du plus bel effet esthétique et permet surtout un confort de jeu optimum.

Afin de garantir la longévité de cet investissement, toute autre utilisation que sportive doit être soumise à l'autorisation de la Municipalité.

Après la rénovation de l'éclairage, la salle des sports poursuit donc sa cure de rajeunissement qui sera renforcée en 2016 par la construction contiguë de la future salle des fêtes et la création d'un hall d'accueil commun aux deux équipements.



Recensement de la population

Le dernier Recensement de la Population de notre Commune date de 2011. La population à ce jour est de 1 935 habitants.

A la demande de l'INSEE, le prochain Recensement se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016 et pourra se faire en ligne. (se renseigner sur Internet).

Des agents recenseurs seront prochainement recrutés. Il est demandé à toutes les personnes domiciliées ou en résidence dans notre Commune de faire bon accueil aux agents recenseurs afin que cette opération puisse se dérouler dans les meilleures conditions.

Merci d'avance.

ÉTAT CIVIL depuis le 1^{er} janvier 2015

■ Naissances :

Eléna MIRAUD
Lorenzo BOZIO
Eliott PONTILLE
Blaise MARCELLIN
Romy SIMON
Léana BUEMI

Milo RAUSCHER
Léa CROZIER
Hugo PELOSSE
Arthur CRIONAY
Angelo MORAIS FERREIRA

■ Mariages :

Loïc MOREAU et Anne-Juliette DADOLLE
Alexandre DAUDENET et Manon
GUILLARME
Daniel PASQUIER et Véronique CHAIZE

Aurélien NOYEL et Priscilla COUBLE
David GARCIA et Lydie ROUSSELLE
Paul-Adrien BATAILLE et Marine
POULARD

■ Décès :

Odette GURLING veuve ALLARD
Étienne NOYEL
Aimée LAFFAY veuve ROLLET
Robert CHIGNIER
Marthe CHEVRON veuve DEUX
Joseph MONCORGÉ

Alice OBADIA veuve LANTELME
Jeanne GILBERT veuve CHEVIGNON
Claude LITAUDON
Gabrielle MURARD veuve CALLET
Jacques JANSSENS
Jean CHEVRON

Personnes qui résidaient à la Maison de Retraite :

Louis BERGIRON
Simone LACROIX veuve GOLLIARD
Reine BERTOÏA veuve MAZARD
Marc MELOT
Yvonne RALLIÈRE veuve GERBE
Yvon CHAPUIS
Henriette MARIDET veuve AUCLAIR
Marcelle BOURNE veuve MARÉCHAL
Françoise FAFOURNOUX veuve
ROBERTON
Alexandrine CHIZALLET veuve GUILLOT
Raymond BANSE
Léonie VALOIS veuve SAUNIER
Marie VIGNON veuve GARNIER

Clotilde NAULIN veuve FAVIER
Henri LEDET
Georges MICHEL
Francis VELUIRE
Joseph TRAMBOUZE
Robert RENARD
René DELATTRE
Robert SURGET
Jacques JANSSENS
Jean VIAL
Yvonne DUTRUC

L'écho des viaducs N°12 / octobre 2015

Imprimé à 1000 exemplaires sur papier recyclé avec encres à bases végétales

Conception / Infographie / Réalisation : société JECOM

Directeur de publication : Pierre COLOMBAT